

Info commission FSDIE inter-universitaire

Les trois universités d'Aix-Marseille vous informent qu'elles mettent en place une commission FSDIE unique pour l'étude des projets interuniversitaires.

Ce dispositif a été mis en place à titre expérimental afin de vous éviter d'envoyer plusieurs dossiers à l'ensemble des universités, de vous éviter des déplacements multiples pour venir à la rencontre des BVE et de valoriser la dimension inter universitaire.

Seront reçus par cette commission :

- les dossiers proposés par les associations étudiantes inter universitaires
- les dossiers proposés par les associations étudiantes et demandant le FSDIE à au moins deux universités d'Aix-Marseille
- les dossiers d'actualité (tout évènement ou projet dont les dates seront dépassées ne pourront être acceptés)

La procédure reste quasiment la même que celle qui est habituellement proposée par chaque établissement :

- (télécharger sur internet ou) demander un dossier FSDIE à votre BVE habituel
- rendre ce dossier dûment rempli à ce même BVE par courrier ou en mains propres (l'envoi des documents par mail serait un plus appréciable) avant le 21 octobre 2009.

La commission à laquelle vous serez conviés aura lieu:

mercredi 4 novembre 2009
à partir de 9h
Salle du Conseil de l'Université de Provence
29 avenue Robert Schuman
Aix-en-Provence

Vos BVE restent à votre disposition pour répondre à vos questions.
Merci pour votre attention.